

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 717

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ceux-là même qui voulaient le Concorde à tout prix et lui prédisaient un brillant avenir. Le pouvoir aime ce qui est centralisé et coûte très cher, car ces deux qualités font que le pouvoir doit participer au projet, et peut ainsi étendre sa domination. Le pouvoir n'est pas uniquement politique. En Suisse, il est surtout aux mains des banques et, à travers elles, il s'étend aux chefs des grandes entreprises qui ont un intérêt à ce que des centrales nucléaires soient construites. E.N. fait partie de la structure du pouvoir au même titre que ce que l'on a appelé le complexe militaro-industriel. De lui demander de renoncer au nucléaire, c'est un peu comme de demander au DMF de renoncer à des armements et de réduire le budget militaire.

E.N. ne va donc pas abandonner le nucléaire quels que soient les inconvénients de ce mode de production d'énergie. Si les initiatives populaires pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires et pour un approvisionnement énergétique sûr, économique et respectueux de l'environnement lui font peur, ce n'est pas parce qu'il craint que leur acceptation compromettra notre avenir énergétique. Il sait aussi bien que vous et moi que tel n'est pas le cas. Ce qui lui fait peur, c'est le dégonflage d'un mythe, la mise en question d'un pouvoir, l'idée que le contrôle de l'énergie puisse lui échapper, ne serait-ce que partiellement. Il a en fait peur pour lui-même. Et c'est pourquoi il va mettre le paquet pour faire échouer ces initiatives. Tous les arguments seront bons. Et l'argent ne manquera pas.

E.N. a d'ailleurs déjà commencé sa campagne qu'il finance sans vergogne avec l'argent de nos factures d'électricité. Affiches vantant le nucléaire comme source de vie (!), alors qu'il la met en danger, mise à disposition tous azimuts de conférenciers pro-nucléaires, lettres dans la presse, prises de position pro-nucléaires par des «personnalités», etc. On vous fait Gardel du reste.

Mais la big combine d'E.N. c'est de présenter le nucléaire comme un moyen de sauver l'environnement. C'est en quelque sorte l'extra-nucléaire (E.N.). Avec le nucléaire, nous affirme E.N., plus

de pluies acides, plus d'augmentation de la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, propreté partout. Ces affirmations d'E.N. sont fausses, voire ridicules. Il le sait et il s'en balance. Ce qui compte, c'est de créer une image de marque, un slogan. Quelque chose qui, à force d'être répété, finisse par être admis et entre dans les mœurs. Quelque chose comme: «La femme suisse cuit à l'électricité», slogan bête, mais qui a fait son chemin. E.N. est grand et Léon Schlumpf, Michael Kohn, Christophe Babaianz et autres André Gardel sont ses prophètes. Mais le bon sens est encore plus grand et les initiatives le soutiennent. **P. L.**

#### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Le temps des corvées

Autre argument contre le service civil, inlassablement répété, celui-là, par les milieux de la Ligue Vaudoise:

L'introduction du service civil équivaudrait à restaurer les «corvées» féodales, auxquelles étaient astreints les sujets des seigneurs ou princes de l'Eglise!

L'argument est intéressant en ce qu'il offre un modèle de sophisme, un *Schulbeispiel* comme disent nos amis suisses allemands. A ce titre, il vaut la peine d'être analysé:

Dans son livre *Surveiller et Punir*, Michel Foucault, professeur au Collège de France, en donne un exemple édifiant: décrivant l'univers carcéral, qui est le nôtre, et jouant sur les mots, il compare l'examen médical, où le médecin *ausculte* le malade, avant de l'enfermer dans un hôpital; l'examen scolaire, où le maître *interroge* le candidat; et l'interrogatoire policier, où le prévenu est *questionné*, avant d'être enfermé lui aussi, quand il aura avoué — et l'on sait depuis les procès de Moscou, ou de Budapest, ou de Prague, à quels aveux on peut acculer les accusés!

En quoi consiste le sophisme? A ne considérer que la parenté (toute relative) qu'il y a entre les trois actions: ausculter, interroger et questionner, en

ignorant leurs *finalités* respectives: le médecin ausculte pour guérir s'il se peut; l'examineur interroge pour conférer le cas échéant un grade ou un diplôme; le policier questionne l'accusé pour tenter de le confondre!

Pour en revenir au service civil, à partir de l'aspect «travail imposé», commun à la corvée féodale et au service civil, on les assimile l'un à l'autre — en ignorant de même leur finalité: dans le premier cas, il s'agit de servir des intérêts particuliers et des priviléges (ceux du seigneur); alors que dans le second, il s'agit d'un service à la communauté nationale!

Naturellement, si vous le désirez, et sous prétexte que tous trois manient des instruments tranchants, vous pouvez mettre dans le même sac le chirurgien, le bourreau et le chourineur! Et le tour est joué. Mais il est mal joué, car d'un autre côté, notre société suisse du XX<sup>e</sup> siècle connaît déjà le travail imposé. Dans de nombreuses communes valaisannes, le citoyen se trouve astreint à un travail d'entretien, de restauration et parfois de construction des *bisses*. Dans le canton de Vaud — et j'imagine qu'il en va de même dans les autres cantons — il est tenu de *servir* dans le corps des pompiers... Il y aurait d'autres exemples.

Quoi qu'il en soit, l'initiative sur l'introduction d'un service civil aura eu du moins un avantage: permettre aux *Cahiers de la Renaissance vaudoise* de rééditer deux de leurs factums: celui du pasteur Chavannes sur l'objection de conscience, de précieuse mémoire; celui de M<sup>e</sup> Gardaz, revu et augmenté, sur le service civil, justement.

Quoi qu'il en soit encore, je me suis montré peut-être un peu optimiste, l'autre jour, en supposant que le mal venait du fait que beaucoup de nos contemporains et notamment de nos adversaires ne savent pas *lire*: outre la remise en honneur de la *dictée*, il faudrait prévoir sans doute un cours d'initiation à la logique formelle...

\* \* \*

A propos: avez-vous lu *La Pérégrière*, de Mireille Kuttel? Qu'attendez-vous, exactement?

**J. C.**